

L'Etat au service de la protection des espèces - action de plantation de corniers

les spécialistes ne cessent de le répéter: dans notre pays, de plus en plus d'espèces animales et végétales sont menacées de disparition. Le cornier (*sorbus domestica*), un arbre à croissance lente qui affectionne la lumière mais qui n'aime guère l'humidité et l'altitude en fait partie. Dans le canton de Fribourg, on ne le retrouve plus qu'à un seul endroit : en bordure d'une route communale à Estavayer-le-Lac.

Le cornier est un proche parent du sorbier des oiseleurs. Les fleurs et les feuilles des deux arbres se ressemblent. Leurs fruits permettent par contre de les distinguer plus aisément : en automne, le sorbier des oiseleurs est couvert de magnifiques fruits rouges enroulés tandis que le cornier présente d'étranges fruits en forme de petites poires. Ces "formes" longues d'eau. 3 cm (comestibles et distillables) ont une jolie rouge et une jolie verte. ~~et quand elles sont toutes deux mûrissantes, elles deviennent brunes.~~ Elles deviennent brunes.

Conscients du leur rôle pour le maintien de la biodiversité dans notre canton, certains services de l'Etat participeront ces prochains jours à une action spéciale pour la sauvegarde du cornier. Les employés du service d'entretien des routes cantonales et les forêts des 5e, 6e et 8e arrondissements planteront quelque 200 exemplaires de cette espèce protégée par la loi fédérale sur la protection de la nature qui, au ~~22 mai 1993~~, a été déclarée "arbre de l'année 1993".

discuté avec J.P. Villenot (10/3/93)

- plutôt communiquer quand on le fait, avec photo ! (p.ex. de la plantation ou de la mise en charge) (communiqué passerait "à posteriori", après l'action) → texte à modifier !
- il faudrait éventuellement également un graphique ou un dessin de cet arbre !

PCH d'accord ?